

SEJOURS VACANCES ENFANTS ET JEUNES ("COLOS")

Hiver 2024



EDUCATION | ACCESSIBILITE | MIXITE | SANTE | ECO-CITOYENETE | SOLIDARITE

Créateur et organisateur d'accueils collectifs de mineurs www.cgcv.org













SRIAS ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT

CONTACT

Notre équipe administrative est à votre disposition toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 17h

Président Directeur Technique

Stéphane SUTEAU: 06 80 35 88 25

Responsable du Service

Compatibilité/Finances

Carole BRANCOURT

Responsable du Service

Inscriptions/ Accueil des Mineurs/

Transports

Nadège CONNAN: 07 85 16 11

83

Responsable du Service

Organisation des Séjours/

Matériels/ Communication

Romain CISANA: 07 88 11 76 75

Chargée de l'Organisation des Séjours/ Communication

Chargée du Recrutement et de la Formation

Mathilde BARRE-FASQUEL

Gestionnaires des Séjours

Clémentine QUEDOC

Maxime BURCKHARDT

Quentin DEJOUX

Comptable

Frédéric BOUVET

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

 Cap éducatif 	>p.3
 Missions essentielles 	>p.4
• Garantie pour les parents	>p.5
 Informations séjours 	>p.11
 Inscriptions 	>p.12
 Transports 	>p.13

•	Mesures sociales & solidaires	>p.14
•	Services bénéficiaires	>p.19
•	Tarifs CGCV	>p.22

SEJOURS A DECOUVRIR

- Les Carroz d'Arâches "4 villages" 5-7 >p.6 ans
- Les Carroz d'Arâches " 1500 Grand- >p.7
 Massif" 8-10 ans
- Saint-Jean-d'Aulps 10-12 ans >p.8
- Morzine 12-14 ans >p.9
- Morzine/ Avoriaz 1800 15-17 ans >p.10

CAP EDUCATIF

Dimension éducative des colonies du CGCV

Les colos du CGCV participent à l'éducation des enfants et des jeunes. Après la famille et l'école, les colonies de vacances constituent le troisième espace éducatif permettant aux enfants et aux jeunes d'apprendre autrement.

Les valeurs collectives développées et les apprentissages déployés constituent des bienfaits mesurables pour les enfants et jeunes, et de mieux grandir.

Les enjeux éducatifs et le rôle pédagogique des colos du CGCV sont explicités dans les documents suivants :

- Projet Educatif
- Projet Eco-Citoyens Solidaires
- Projet Pédagogique (il est établi par chaque équipe de direction d'un séjour et vous sera communiqué par cette dernière)
- Projets d'Animation (ils sont construits par les équipes de direction et d'encadrement des séjours et communiqués par ces dernières)



LES MISSIONS ESSENTIELLES DU CGCV

Le CGCV a 5 missions essentielles :

- -Participer à l'Education des mineurs accueillis au nom de la complémentarité éducative
- -Favoriser l'Accessibilité sociale à ses prestations afin de créer la mixité sociale de ses colos
- -Garantir la **Santé** morale et physique des mineurs accueillis (activités sportives, jeux de plein air, lien social, alimentation, temps de sommeil, moins d'écran, etc.)
- -Développer l'**Eco-citoyenneté** auprès des enfants et jeunes ou la transition écologique au cœur des colos du CGCV
- -Pérenniser le **Patrimoine social immobilier** constitué par les centres de vacances de l'Etat et du CGCV



GARANTIE POUR LES PARENTS

Le CGCV ou le service public des colos

Fort de ses 77 années d'expérience, le CGCV offre à tous les parents, enfants et jeunes : sécurité, tranquillité et qualité pour des vacances collectives éducatives.

Cette garantie se traduit par les différents éléments suivants :

- les valeurs développées (éducation populaire et nouvelle)
- les agréments obtenus (tourisme, éducation nationale, jeunesse et sports)
- les déclarations effectuées (séjours, structures d'accueil)
- les contrôles enregistrés
- le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)
- l'adhésion à la charte handicap
 - les affiliations à La JPA, l'UNAT, la Ligue de l'Enseignement
 - les souscriptions auprès des assureurs MAIF et IMA
 - les agréments auprès de l'ANCV et des CAF reconnaissant le CGCV en qualité d'opérateur social
 - la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) conclue avec le pôle ministériel Transition écologique, Cohésion des territoires, Transition énergétique, Mer
- et surtout par le fait que le CGCV est un concepteur et un organisateur d'accueils collectifs de mineurs (construction de classes et colos exclusivement en interne)



DUREE & DATES

8 jours

- > **Du 11 au 18 février 2024** (zone C)
- **> Du 18 au 25 février 2024** (zones C,

> **Du 25 février au 03 mars 2024** (zone B + Corse)

Capacité: 32 enfants par séjour

Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie





Haute-Savoie



Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le centre



4 repas journaliers au centre en pension complète (1 ou 2 dîners savoyards)



Port du casque et chasuble obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV)



Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

DOMAINE SKIABLE

"Le Grand Massif"- Station Les Carroz d'Arâches "4 villages"

- 1140-2100m
- 15 remontées mécaniques
- 37km de pistes balisées 38 pistes
 (4 espaces débutants 5 vertes 16 bleues 9 rouges 4 noires
- Enneigement naturel

Les Carroz d'Arâches 4 Villages

"Premières neiges"





ACTIVITES NEIGE

- Ski alpin découverte :
 3h par jour en moyenne
 - > Apprendre à skier
- Luges rondes et glissades
- Jeux de neige, construction d'igloo et de bonhommes de neige

ACTIVITES NATURES

- Balades natures
- Nettoyage de pistes et ramassage de déchets
- Et bien d'autres...

- Idéal pour un premier séjour à la neige
- Localisation: très jolie station familiale Les Carroz "4 Villages" centre dédié au groupe CGCV (1 niveau sur 2) et accueillant les fratries de 5 à 10 ans
- 4 cours de ski ESF par enfant (+passage de tests, carnet et insignes) et forfait 4 jours
- Journée nature pour l'apprentissage du respect de la montagne
- Séjour adapté au rythme des enfants (activités, repos, coupure)
- Grands espaces
 extérieurs du centre
 permettant la réalisation
 de jeux de neige

DUREE & DATES

8 jours

- > **Du 11 au 18 février 2024** (zone C)
- > **Du 18 au 25 février 2024** (zones C,

> **Du 25 février au 03 mars 2024** (zone B + Corse)

Capacité: 40 enfants par séjour

Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie

Centre de vacances (5 à 6 lits par chambre)



Haute-Savoie



Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le centre



4 repas journaliers au centre en pension complète (1 ou 2 dîners savoyards)





Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

DOMAINE SKIABLE

"Le Grand Massif"- Station Les Carroz d'Arâches "1500"

- 1500-2500 m
- 15 remontées mécaniques
- 37km de pistes balisées 38 pistes
 (4 espaces débutants 5 vertes 16 bleues 9 rouges 4 noires
- Enneigement naturel

Les Carroz d'Arâches 1500 Grand Massif

"Pirouette des Neiges'





ACTIVITES NEIGE

- Ski alpin découverte :
 3h par jour en moyenne
 - > Apprendre à skier
- Luges rondes, raquettes et glissades
- Jeux de neige, construction d'igloo et de bonhommes de neige

ACTIVITES NATURES

- Balades montagnes
- Balade en raquettes
- Nettoyage de pistes et ramassage de déchets
- Et bien d'autres...

- Idéal pour de "premières descentes" : domaine skiable adapté aux plus jeunes
- Localisation: très jolie station familiale Les Carroz "1500 Grand Massif" - centre dédié au groupe CGCV (1 niveau sur 2) et accueillant les fratries de 5 à 10 ans
- 4 cours de ski ESF par enfant (+passage de tests, carnet et insignes) et forfait 4 jours
- Balades en raquettes pour l'apprentissage du respect de la montagne
- Séjour adapté au rythme des enfants (activités, repos, coupure)
- Grands espaces
 extérieurs du centre
 permettant la réalisation
 de jeux de neige

DUREE & DATES

8 jours

- > **Du 11 au 18 février 2024** (zone C)
- > **Du 18 au 25 février 2024** (zones C,
- > **Du 25 février au 03 mars 2024** (zone B + Corse)

Capacité: 48 juniors par séjour

Colo au sein d'espaces naturels protégés : parc naturel de Haute-Savoie et des Alpes classé Natura 2000

Village vacances (2 à 5 lits par chambre avec sanitaires intégrés)



Haute-Savoie





Port du casque et chasuble obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV)



Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 1l, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

DOMAINE SKIABLE

"Les Portes du Soleil"- Station Saint-Jean d'Aulps - Roc d'Enfer

- 1000 2244 m
- 16 remontées mécaniques
- 70km de pistes balisées 32 pistes (8 vertes - 9 bleues - 13 rouges - 2 noires
- Enneigement naturel



10-12 ANS

Saint-Jean d'Aulps
"Croq' Neige"





ACTIVITES NEIGE

- Ski alpin découverte et perfectionnement : 4h à 5h par jour en moyenne
 - Se perfectionner à skier
- Luges rondes, bobs et glissades
- Jeux de neige, construction d'igloo et de bonhommes de neige

ACTIVITES NATURES

- Randonnées natures
- Balade en raquettes
- Nettoyage de pistes et ramassage de déchets
- Visite du domaine de l'Abbaye d'Aupls et Ferme de Caly
- Et bien d'autres...

- Localisation : accueil au sein d'un village vacances (prestations hôtelières de grande qualité) dédié au groupe du CGCV (1 niveau sur 3)
- 4 cours de ski ESF par enfant (+passage de tests, carnet et insignes) et forfait 4 ou 5 jours
- Balades en raquettes pour l'apprentissage du respect de la montagne
- Séjour adapté au rythme des juniors
- Découverte du patrimoine savoyard local

DUREE & DATES

8 iours

- > **Du 11 au 18 février 2024** (zone C)
- > **Du 18 au 25 février 2024** (zones C.

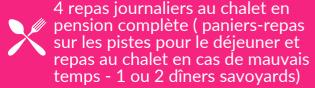
> **Du 25 février au 03 mars 2024** (zone B + Corse)

Capacité: 48 jeunes par séjour Colo au sein d'espaces naturels protégés: parc naturel de Haute-Savoie









- Port du casque et sur-casque obligatoires (fournis gratuitement par le CGCV) - interdiction formelle d'emporter ses propres équipements de glisses (assurances)
 - Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 11, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

DOMAINE SKIABLE

"Les Portes du Soleil"- Station Morzine/Les Gets

- 1200 2200 m
- 48 remontées mécaniques
- 120 km de pistes balisées 64 pistes (5 vertes 23 bleues 27 rouges 9 noires)
- Enneigement naturel



ACTIVITES NEIGE

- Ski alpin fun et passion: 5h à 6h par jour en moyenne
 - > Devenir un bon skieur
- Luges rondes et glissades nocturnes ou ski nocturne
- Match de Hockev+ Cinéma
- Patinoire nocturne ou Piscine

ACTIVITES NATURES

- Balade en raquettes pour une immersion totale dans l'univers de la Montagne
- Spectacle de rapaces
- Et bien d'autres...

- Séjour pour s'éclater en ski alpin
- 4 cours de ski ESF par **jeune** (+passage de tests, carnet et insignes) et forfait 5 jours
- Situation exceptionnelle: l'un des plus beaux domaines skiables du monde et ayant un enneigement de qualité
- Chalet très chaleureux dédié au groupe du CGCV
- Sorties diurnes et nocturnes nombreuses en station
- Activités à la carte

DUREE & DATES

8 jours

- > **Du 11 au 18 février 2024** (zone C)
- > Du 18 au 25 février 2024 (zones C. A)
- > **Du 25 février au 03 mars 2024** (zone B + Corse)

Capacité: 60 jeunes par séjour fonctionnement en groupes distincts selon les niveaux de ski/surf

Colo au sein d'espaces naturels **protégés:** parc naturel de Haute-Savoie



Chalet (4 à 8 lits par chambre avec sanitaires intégrés)



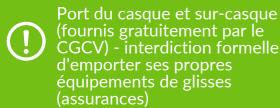
Haute-Savoie



Départ de Paris et de province, TGV jusqu'à Lyon Part-Dieu, puis autocar grand-tourisme vers le chalet



4 repas journaliers au chalet en pension complète (paniers-repas sur les pistes pour le déjeuner et repas au chalet en cas de mauvais temps - 1 ou 2 dîners savoyards)





Eco-pack : serviette de table en tissu, gourde isotherme 11, sac pique-nique, gobelet éco-cup et gel hydro-alcoolique

DOMAINE SKIABLE

"Les Portes du Soleil"- Station Morzine/Les Gets

- 1200 2200 m
- 48 remontées mécaniques 120 km de pistes balisées 64 pistes (5 vertes - 23 bleues - 27 rouges - 9 noires)
- Enneigement naturel



ACTIVITES NEIGE

- Ski alpin fun et/ou snowboard (surf) passion: 6h par jour en moyenne
 - > Devenir un bon skieur
- Ski et luge ronde nocturne
- Match de Hockey+ Cinéma
- Patinoire nocturne ou **Piscine**
- Discothèque "Opéra Rock"

ACTIVITES NATURES

- **Balade en raquettes** pour une immersion totale dans l'univers de la Montagne
- "Pôle Risk Montagne" : sensibilisation au ski hors piste et recherche DVA avec pisteurs ou guides
- Et bien d'autres...

LES + DU SEJOUR

- Choix du ski et/ou snowboard (surf) dès l'inscription
- Accès à 2 domaines skiables: Morzine/Les Gets et Avoriaz 1800 (parmi les plus beaux domaines skiables du monde et ayant un enneigement de qualité)
- 4 cours de ski ou de surf ESF par jeune (+ passage de tests, carnet et insignes) et forfait 5 jours
- Sorties diurnes et nocturnes nombreuses en station
- Activités à la carte
- Chalet très chaleureux dédié au groupe du CGCV

"Les Portes du Soleil" - Station Avoriaz 1800 (les trois derniers jours du séjour)

- 1800-2466m
- 36 remontées mécaniques
- 78 km de pistes balisées 50 pistes (8 vertes -25 bleues - 13 rouges - 4 noires)
- Station entièrement piétonne et enneigée

INFORMATIONS SEJOURS

Conditions d'accès aux séjours

En complément de la présentation des éléments propres à chaque séjour, vous trouverez ci-après des informations générales (non-exhaustives).

Documents à fournir en ligne par les parents : avis d'imposition, bulletin de salaire, carnet de vaccination, attestation d'assurance maladie et carte mutuelle, carte nationale d'identité pour les enfants de + de 12 ans (rapatriement sanitaire), fiche sanitaire complétée et signée, charte d'engagement pour les jeunes de + de 10 ans, charte d'engagement du port des protections en séjour de ski.

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas enregistrés.

Communication pendant les séjours

- Blog propre à chaque séjour (animé par les équipes)
- Téléphone des centres accueillant des enfants de 5-10 ans (permanence téléphonique entre 17h30 et 19h30)
- Mails ou SMS adressés par les directeurs (arrivées)
- Conversations sur l'application WhatsApp créées par les directeurs pour mieux communiquer
- Permanence téléphonique du CGCV 7j/7 et 24h/24 : 06 80 35 88 25





Réservations

- Sur le site internet du CGCV en acquittant 30€ par carte bancaire
- Date de début des réservations : 02 octobre 2023
- Dates de clôture des inscriptions: selon les zones > 10/01/2024, 17/01/2024, 24/01/2024

Paiements

Séjour	Montant
Les Carroz d'Arâches "4 Villages" et "1500 Grand Massif"	60€
Saint Jean-d'Aulps	80€
Morzine	90€
Morzine/ Avoriaz	110€

• Paiement d'un acompte

- Paiement échelonné : jusqu'à 5 règlements selon la date d'inscription
- Possibilité de payer en Chèques-Vacances et Bons-Vacances CAF
- Possibilité d'obtenir différentes aides (CSE, collectivités, CAS, mutuelles, etc...)
- Paiement par carte et virement bancaire



ZONES DE VACANCES SCOLAIRES - DATES - TRANSPORTS

ZONES DE VACANCES SCOLAIRES 2023/204

Zones	Académies			
А	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers			
В	Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg			
С	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse			
Corse	Ajaccio, Bastia			

DATES DES SEJOURS ET VILLES DEPARTS/RETOURS : Séjours de 8 jours du dimanche au dimanche

Zone C > 11 au 18 février 2024

Montpellier - Nîmes Paris - Toulouse

Zones C, A > 18 au 25 février 2024

Angoulême - Besançon - Bordeaux -Centres -Clermont-Ferrand - Dijon - Lyon -Montpellier -Nîmes - Paris - Poitiers -Toulouse Vichy

Zone B + Corse > 25 février au 3 mars 2024

Ajaccio - Angers - Avignon - Bastia - Chessy TGV - Le Mans - Lille Marseille - Massy TGV - Metz - Mulhouse -Nantes- Rennes - Rouen- Roissy - Saint Pierre des Corps - Strasbourg

TRANSPORTS

Modalités propres à toutes les zones :

- Transports exclusivement en TGV/Train ou Avion
- Puis Autocar grand tourisme affrété de Lyon aux centres de vacances (trajet : 2h30)
- Départs régionaux et interdépartementaux les plus proches de chez vous
- Convocations adressées 15 jours avant le départ (horaires et lieux de rassemblement précis)- sous réserve des confirmations de la SNCF et des compagnies aériennes

Les + des transports

Transports inclus (particularité propre au CGCV - aide au départ) et garantis dans le prix des différents séjours

- 24 transferts : 30 villes et points de rassemblement concernés
- Transports en TGV de jour
- Gestion des bagages
- Encadrement des mineurs
- Primes, aides et allocations diverses (égalité territoriale d'accès)

LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS LES ENFANTS ET JEUNES! MESURES SOCIALES ET SOLIDAIRES DU CGCV, DES AIDES POUR PARTIR!

A l'exception de la PIM, des Chèques Vacances et des Bons Vacances CAF (prestation ministérielle ou interministérielle ou aide aux allocataires), les mesures sociales et solidaires du CGCV ci-dessous ne constituent pas un droit. Elles sont soumises à l'examen du dossier d'inscription (composition familiale, situation professionnelle, avis d'imposition, revenus fiscaux, aspects sanitaires, origine territoriale), dans certains cas à la présentation d'un rapport social et à l'équilibre budgétaire de l'association.



Type d'Aides	Avantages de la mesure	Observations et
		Bénéficiaires
Prestation InterMinistérielle (PIM) pour séjours d'enfants	Subvention qui vient diminuer le coût du séjour	. Tarif 1 : subvention déjà déduite du prix à payer . Tarifs 2 - 3 : subvention à demander au service et qui vient diminuer le coût du séjour
Réductions Fratries	Réductions accordées pour l'accueil de plusieurs enfants : . 2 eme enfant : - 15% . 3 eme enfant : - 30% . 4 eme enfant et plus : - 50%	La plus forte dégressivité s'applique sur le tarif du séjour du plus jeune enfant Tous tarifs: 1 - 2 - 3 - Extérieurs
Soutien au départ des Copains/Cousins	Remise de 5% consentie à l'enfant extérieur accompagnant un bénéficiaire des tarifs 1 et 2	Réduction calculée sur le tarif spécifique extérieur Réservé aux tarifs 1 – 2 Signalé : les réductions fratries et remises de 5% ne sont pas cumulables
Accompagnement de l'accueil des Petits Enfants	Tarif du séjour calculé suivant le quotient familial des parents	Réservé aux tarifs 1 et 2 (le grand – parent doit être un personnel actif ou retraité des MTECT/MTE/MER, d'une Administration, Collectivité, Etablissement)
Accompagnement des ex-personnels de l'Equipement ou de l'Ecologie accueillis ou transférés dans les collectivités territoriales	. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie . Sinon Tarif 2 et justifier par un bulletin de salaire la filiation antérieure avec l'Equipement ou l'Ecologie.	Réservé aux tarifs 1 et 2



TATE OF THE PARTY	"" "不是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	7\fr 7\fr \	
Accompagnement des ex-personnels de l'Equipement ou de l'Ecologie accueillis ou transférés dans les collectivités territoriales	. Tarif 1 si PNA – code MIN: 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie . Sinon Tarif 2 et justifier par un bulletin de salaire la filiation antérieure avec l'Equipement ou l'Ecologie.	Réservé aux tarifs 1 et 2	
Accueil des personnels du Ministère de l'Agriculture (MAA), affectés en DDT(M) sur des missions de l'environnement et transférés au MTECT dans le cadre du décroisement des effectifs entre les deux ministères susnommés	. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie . Sinon tarif 2	Réservé aux tarifs 1 et 2	
Accompagnement des ex agents de la Sécurité et Circulation Routière (DSCR), Inspecteurs du Permis de Conduire, Personnels des SGC des DDT(M) accueillis ou transférés au Ministère de l'Intérieur	. Tarif 1 si PNA – code MIN : 223 (MTECT/MTE/MER) sur bulletin de paie . Sinon tarif 2	Réservé aux tarifs 1 – 2	
Accueil des ex-agents DRIRE intégrés en DREAL et bénéficiant des prestations sociales du Ministère de l'Economie et des Finances	. Tarif 1 Ces agents sont désormais éligibles à l'action sociale ministérielle MTECT/MTE/MER	Réservé au tarif 1	
Maintien des agents de la DPMA (Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture), rattachés au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), au sein de la communauté de travail MTECT/MTE/MER.	. Tarif 1 Ces agents localisés sur le site de La Défense conservent le bénéfice de l'action sociale ministérielle		

aute Ficealac	Des parts fiscales	Tous tarifs : 1 2 2
Parts Fiscales supplémentaires	Des parts fiscales supplémentaires (demi-parts) sont accordées aux familles monoparentales (ou parent isolé), recomposées et aux familles comptant un porteur de handicap au foyer	Tous tarifs: 1-2-3
Soutien aux Familles recomposées	. Addition des deux revenus fiscaux de référence . Recomposition de la cellule familiale (nombre de parts fiscales) . Enfants considérés comme des fratries (accès aux réductions)	Tous tarifs: 1 – 2 – 3
Bourses Sociales	Allocation d'une bourse représentant en moyenne 30% du coût du séjour	. Disposer d'un QF inférieur à 936 € . Sur présentation d'un rapport social . Réservé au tarif 1 . Sauf séjours Internationaux et Chantier Jeunes
Aides au Départ	Attribution d'une aide représentant en moyenne 20% du coût du séjour	. Disposer d'un QF inférieur à 781 € . Etude sociale par le CGCV : examen de la situation familiale, favoriser les premiers départs en colos (5/12 ans et/ou accueil en centres de l'Etat) . Réservé au tarif 1 . Sauf séjours Internationaux et Chantier Jeunes
Séjours Gratuits	Prise en charge intégrale du coût du séjour et des transports par le CGCV	. Familles aux revenus modestes ou connaissant des difficultés multiples . Sur présentation d'un rapport établi par un travailleur social . Réservé au tarif 1
		. Sauf séjours Internationaux et Chantier Jeunes

A

		"好好"。"我们是人		
Séjours Solidaires	Accueil de publics paupérisés et fragilisés	Partenariat avec les associations suivantes : Croix Rouge Française – Emmaüs – Secours Populaire Séjours en France métropolitaine réservés aux 5/13 ans (centres de l'Etat)		
Accueil d'enfants Porteurs de Handicap ou souffrant de Maladies Chroniques	Prise en charge intégrale des dépenses supplémentaires de l'enfant par le CGCV (encadrement, matériels, transports)	Tous tarifs: 1 – 2 – 3 – Extérieurs		
Prime Transport	Attribution d'une prime forfaitaire kilométrique de 20 à 85 € pour la conduite (et reprise) de son enfant à l'un des 33 points de rassemblement régional (lieu le plus proche du domicile), situé hors du département de résidence	s		
Aide de Continuité territoriale (Corse)	Prise en charge intégrale des frais de voyage en avion afin de rejoindre la métropole	Réservé au tarif 1		
Allocation Voyage DOM - COM	Attribution d'une allocation uniforme de 150 € (en déduction du montant du séjour) afin de réduire le coût du voyage des enfants issus des territoires ultramarins	Réservé au tarif 1		
Paiement Echelonné du séjour	Possibilité de payer le séjour en 4 à 5 x sans frais, acompte compris (selon date d'inscription) Le séjour doit être soldé avant le départ	Tous tarifs: 1 – 2 – 3 – Extérieurs		
Chèques Vacances	Possibilité d'acquitter le séjour, y compris à l'étranger, en chèques vacances (CGCV agréé par l'ANCV)	Tous tarifs: 1 – 2 – 3 – Extérieurs		
Bons Vacances CAF	Possibilité d'acquitter le séjour en bons vacances CAF (CGCV agréé à VACAF) – produire la	Tous tarifs: 1 – 2 – 3 – Extérieurs		

notification recto-verso des droits attribués par la CAF et établissement d'un chèque de caution du montant de l'aide (restitution de ce chèque dès réception du virement CAF)



SERVICES BENEFICIAIRES

AGENTS DES SERVICES PUBLICS DE L'ETAT

(Ministères – Directions Interministérielles – Etablissements et Organismes Publics – Administrations de l'Etat – Collectivités Territoriales – Etablissements Hospitaliers – Autres positions administratives)

SALARIES DU SECTEUR PRIVE (Extérieurs) BENEFICIAIRES DES SEJOURS DU CGCV

L'APPLICATION DU TARIF DÉGRESSIF BASÉ SUR LE QUOTIENT FAMILIAL SE SUBSTITUE À L'ATTRIBUTION DE LA PRESTATION INTERMINISTÉRIELLE POUR SÉJOURS D'ENFANTS (BÉNÉFICIAIRES DU TARIF 1 EXCLUSIVEMENT)

Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) Ministère des Transports Ministère de la Ville et du Logement

Ministère de la Transition Energétique (MTE)

Secrétariat d'Etat chargé de la Mer (SECMER)

- Directions Générales - Administration Centrale: Tarif 1

Cabinets - CGAAER - CGDD - CGEDD - CGEIET - CMGP - Comités - Conseils - Commissions (CNDP - CRE) - Coordinations - DAM - DEB - DGAC - DGALN - DGAMPA - DGCL - DGEC - DGITM - DGPR - DHUP - DIFB - DIHAL - DIML - DPMA - HCESSIS - IG - IGAM - SCBCM - SG - SG Mer

- Services Régionaux et Interrégionaux : Tarif 1

CROSS - DIRM - DREAL - DSACIR - UT

-Services Outre-Mer : Tarif 1

DEAL - DM - DTAM

-Services Départementaux et Interdépartementaux : Tarif 1

DDT - DDTM - DIR - DRIEAT IF - DRIHL IF

- Services Territoriaux Spécifiques : Tarif 1

CNRA - CSN - SAC - SSNI

- Organismes Scientifiques et Techniques à compétence nationale :

CETU - CP2 I - DAFI - SAPB - SNIA - STAC - STRMTG

- Ecoles et Centres de Formation : Tarif 1

CEDIP - CETIM - CETM - CFP Brest - CVRH - ENAC - ENAG - ENGEES - ENPC - EPIDE - ENM - ENSG - ENSM - ENSAM - ENTE - ENTPE - IFPEN - IFP School - INSTN - Lycées Professionnels Maritimes (LPM) - UGE

- Etablissements Publics Associés (avec ou sans convention) :

<u>Tarif 1</u>: ANAH - ANCOLS - CEREMA - CNPS - VNF (personnels droit public)

<u>Tarif 2</u> (après convention) : ADEME – Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie – ANCT – CSTB – Grands Ports Maritimes Rouen et Bordeaux – IGN – MNHN – OFB – Parc National conventionné : Parc national des Cévennes – VNF (personnels droit privé) <u>Tarif 3</u> (sans convention) :

AEME - Aéroport Bâle-Mulhouse - AFITF - 6 Agences de l'Eau - Agence des 50 pas géométriques - ANCT - ANDRA - ANGDM - ANGDR - ANRU - ANSES - ANSSAET - ATE - BRGM - Business France - CEAEA - CELRL - CGLLS - CNA - DNC - ENIM - EPADESA - EPIE - EPIDE - EPMP - EPSF - EPMSM - Etablissements Publics d'Aménagement ou Foncier - FNAP - GPA - 11 Grands Ports Maritimes - IFP - IFPEN - IFREMER - INERIS - INEIR - INIGF - IRSN - Météo France - ONF - 10 Parcs Nationaux non conventionnés - Ports Autonomes de Paris et Strasbourg - SOLIDEO - Société du Grand Paris - Université Gustave Eiffel (UGE)

-Autres situations : Tarif 1

Code MIN (sur bulletin de paie): 223

Ex Agents Equipement/Ecologie accueillis ou transférés dans les Collectivités territoriales et établissements publics Tarif 1: si PNA MTECT (code MIN 223)

Tarif 2: si détachement ou intégration - justifier par un bulletin de salaire la filiation antérieure avec l'Equipement ou l'Ecologie Collectivités territoriales : Conseils régionaux, Conseils départementaux, Communautés de communes, Communes



Ex Agents de la Sécurité et Circulation Routière (DSCR), Inspecteurs du Permis de Conduire et Personnels des SGC des DDT(M) transférés au Ministère de l'Intérieur	Tarif 1 : si PNA MTECT (code MIN 223) Tarif 2 : si détachement ou intégration au Ministère de l'Intérieur – justifier par un bulletin de salaire la filiation avec l'Equipement ou l'Ecologie
Ex Agents DRIRE intégrés en DREAL	Tarif 1 (code MIN 223)
Personnels du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), affectés en DDT(M) surdes missions de l'environnement et transférés au MTE dans le cadre du décroisement des effectifs	Tarif 1 : si PNA MTECT (code MIN 223) Tarif 2 : autres situation
Directions Départementales Interministérielles (DDI) et Préfectures	Tarif 1: DDT - DDTM - DDETS - DDETSPP - DDPP - Préfectures (agents MTECT) Tarif 2: DDT - DDTM - DDETS - DDETSPP - DDPP - Préfectures (autres personnels que MTECT)
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère des Armées (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de la Culture (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de la Défense (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance (avec ou sans convention SRIAS)	Tarif 2 (après convention SRIAS) - régions d'affectation suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts de France, lle de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (avec ou sans convention SRIAS)	Tarif 3 (sans convention SRIAS) – régions d'affectation suivantes : Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Provence Alpes Côte d'Azur Situation contractuelle au 31/12/2022 SRIAS : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de l'Intérieur (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de la Justice (avec ou sans convention SRIAS)	

Ministère des Outre-Mer (avec ou sans convention SRIAS	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ministère des Solidarités et de la Santé (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique (avec ou sans convention SRIAS)	
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (avec ou sans convention SRIAS)	
Services du Premier Ministre (avec ou sans convention SRIAS)	
Autres Administrations de l'Etat et structures sociales (avec ou sans convention SRIAS)	Tarif 2 (après convention SRIAS) - régions d'affectation suivantes : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts de France, Ile de France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire Tarif 3 (sans convention SRIAS) - régions d'affectation suivantes : Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Provence Alpes Côte d'Azur Situation contractuelle au 31/12/2022 SRIAS : Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale
Fonction Publique Territoriale : Collectivités (avec ou sans convention)	Tarif 2 (avec convention): - Conseil Départemental de Saône et Loire (CD 71) - Conseil Départemental de Savoie (CD 73) - Métropole Rouen Normandie (APRM) Tarif 3 (sans convention): Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, Communautés de communes, Communes
Fonction Publique Hospitalière : Etablissements hospitaliers	Tarif 3
Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN)	Tarif 2
Organismes Publics	Tarif 2 (avec convention) : Sciences Po Paris –URSSAF Poitou Charentes Tarif 3 (sans convention) : Autres
Autres personnels et diverses positions administratives	Tarif 3
Petits Enfants	Tarif 1 ou 2 suivant le quotient familial du parent (grand - parent, personnel actif ou retraité, des différents services, directions et collectivités susnommés relevant des tarifs 1 et 2) Tarif calculé sur le quotient familial des parents
Salariés du secteur Privé (Extérieurs) Copains/copines – Cousins/cousines	Tarif spécifique Réductions Fratries ou Remise de 5%consentie sur le tarif spécifique extérieur (dispositions non cumulables) si l'enfant « extérieur » accompagne un bénéficiaire issu exclusivement des tarifs 1 ou 2 (copain ou cousin).

Tarifs C'Tout compris

Nos tarifs comprennent:

- Les frais de gestion de dossier de 30€ intégrés au prix du séjour (conservés si annulation)
- Les transports encadrés aller/retour en TGV, trains depuis 27 villes
- Les transferts encadrés en autocar (gare de Lyon Part-Dieu/ Centres)
- Les navettes ski-bus encadrées (centres/domaines skiables)
- L'hébergement et la pension complète (4 repas par jour)
- Le suivi sanitaire
- L'encadrement et l'animation permanente
- La totalité des activités, sorties, excursions, cours, ESF, visites, forfaits, remontées mécaniques
- Les différents matériels de glisses et équipements de sécurité
- Les assurances et taxes diverses
- La mise à disposition d'un blog et l'envoi de SMS ou mails

Non compris:

· L'argent de poche

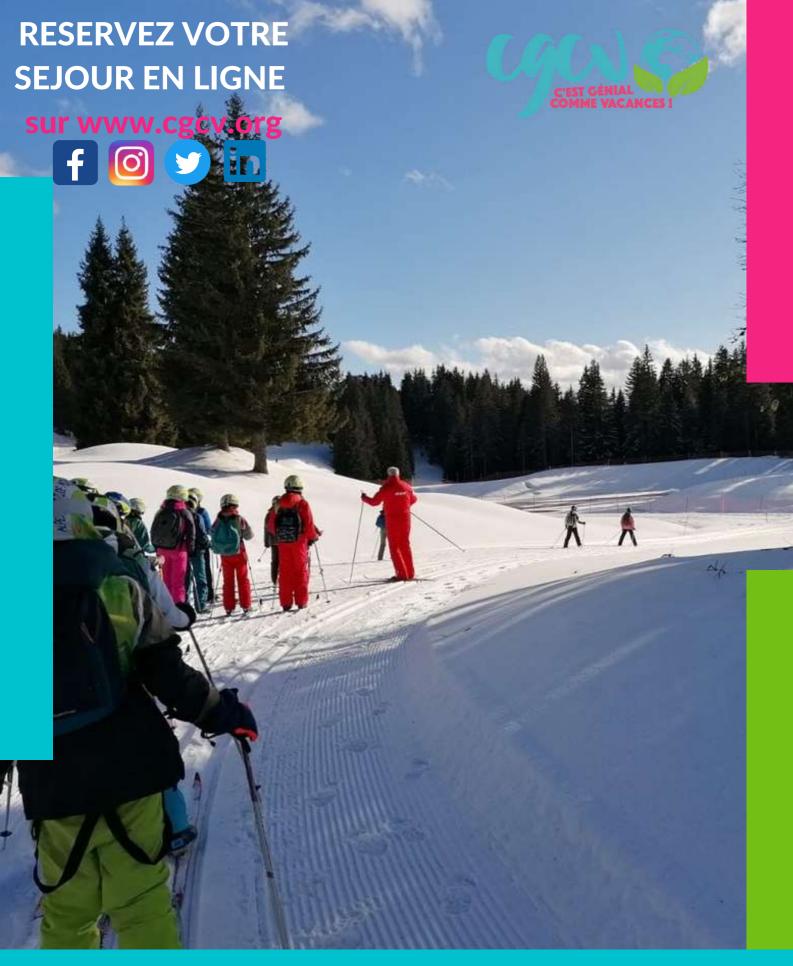


Des Colos au meilleur prix : un rapport qualité prix imbattable

- Maîtrise des coûts (conception et réalisation en interne, traçabilité, contenu)
- Augmentation maîtrisée des tarifs 2024 : +3.5%
- <u>Mesures sociales propres au CGCV</u> (réservées aux tarifs 1 et 2) : 90% des bénéficiaires reçoivent une aide
- <u>Transports inclus particularité propre au CGCV</u> (soutien supplémentaire)
- <u>Paiement échelonné en 4 ou 5 fois sans frais</u> <u>Tarifs selon le Quotient Familial</u> <u>Tarifs</u> 2 et 3 : la subvention PIM est non déduite du tarif

Quotient Familial	Les Carroz d'Arâches 4 Villages Les Carroz d'Arâches 1500 Grand Massif 5 – 10 ans (8 jours – transports inclus)			Saint-Jean d'Aulps 10 – 12 ans (8 jours – transports inclus)		Morzine 12 – 14 ans (8 jours – transports inclus)			
	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite*	Tarif 2 Subvention sejour enfants non deduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 1 Subvention séjour enfants déduite*	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 1 Subvention sėjour enfants dėduite*	Tarif 2 Subvention séjour enfants non déduite*	Tarif 3 Subvention séjour enfants non déduite*
Moins de 621 €	220 €	289 €	359 €	277 €	347 €	421 €	305 €	392 €	466 €
De 621 à 780 €	305 €	375 €	444 €	354 €	423 €	498 €	371 €	458 €	532 €
De 781 à 935 €	393 €	462 €	531 €	446 €	516 €	591 €	467 €	554 €	631 €
De 936 à 1 085 €	473 €	545 €	615€	523 €	592 €	670 €	541 €	628 €	706 €
De 1 086 à 1 237 €	528 €	598 €	670 €	574 €	645 €	722 €	591 €	679 €	756 €
De 1 238 à 1 400 €	595 €	668 €	737 €	627 €	697 €	775 €	637 €	724 €	803 €
De 1 401 à 1 608 €	621 €	690 €	762 €	654 €	727 €	803 €	665 €	754 €	832 €
De 1 609 à 2 000 €	656 €	729 €	800 €	682 €	753 €	834 €	696 €	785 €	864 €
Plus de 2 000 €	669 €	740 €	810 €	696 €	767 €	849 €	710 €	799 €	880 €
Tarif Spécifique Extérieurs		853 €			911 €			928 €	

Quotient Familial	Morzine/Avoriaz 1800					
	15 – 17 ans (8 jours – transports inclus)					
	Tarif 1 Tarif 2 Subvention séjour enfants déduite* Subvention séjour enfants non dé non déduite*					
Moins de 621 €	332 €	437€	511€			
De 621 à 780 €	387 €	492 €	566€			
De 781 à 935 €	487€	592 €	670 €			
De 936 à 1 085 €	559 €	664 €	742 €			
De 1 086 à 1 237 €	607 €	712 €	790 €			
De 1 238 à 1 400 €	647 €	750 €	831 €			
De 1 401 à 1 608 €	675 €	780 €	861 €			
De 1 609 à 2 000 €	709 €	817 €	894 €			
Plus de 2 000 €	723 €	830 €	910€			
Tarif Spécifique Extérieurs	944 €					



EDUCATION | ACCESSIBILITE | MIXITE | SANTE | ECO-CITOYENETE | SOLIDARITE

CGCV

Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, de la Transition Energétique, de la Mer









